

**Nom commercial du produit :** Lithofin MN Multi Nettoyant

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 1 / 13

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Lithofin MN Multi Nettoyant

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

**1.3 Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)**

**Revendeur :**

Domitec SARL  
Rue : 92, Impasse du Terraillet  
Code postal/Lieu : F-73190 Saint Baldoph  
Téléphone : +33 4 79250-480  
Telefax : +33 4 79250-710  
Contact : Département de génie  
E-mail: info@domitec.net

Numéro d'appel d'urgence:  
+33 4 79250-480  
(Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau)

**Fournisseur :**

Lithofin AG  
Rue : Heinrich-Otto-Str. 36  
Code postal/Lieu : 73240 Wendlingen  
Téléphone : +49 (0)7024 9403-0  
Telefax : +49 (0)7024 9403-40  
Contact : Département de génie  
E-mail: info@lithofin.de

Numéro d'appel d'urgence:  
+49 (0)7024 9403-0  
(Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

voir paragraphe 1.3

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE**

Irritant pour les yeux.

Xi ; R 36

**Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Eye Dam. 1 ; H318 - Graves dommages et/ou irritations oculaires : Catégorie 1 ; Provoque des lésions oculaires graves.

Met. Corr. 1 ; H290 - Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux : Catégorie 1 ; Peut être corrosif pour les métaux.

**Indications diverses**

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

**Remarque**

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)**

Symbole des dangers et désignation des dangers pour substances et préparations dangereuses

**Nom commercial du produit :** Lithofin MN Multi Nettoyant

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 2 / 13



Xi ; Irritant

**Phrases R**

36 Irritant pour les yeux.

**Phrases S**

35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
25 Éviter le contact avec les yeux.

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Corrosion (GHS05)

**Mention d'avertissement**

Danger

**Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage**

Propylheptanoéthoxilate ; N° CAS : 160875-66-1

Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride ; N° CAS : 863679-20-3

**Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans ....

**2.3 Autres dangers**

**Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles**

En raison de la valeur du pH (voir chapitre 9), une irritation de la peau ou des yeux n'est pas exclue.

**2.4 Indications diverses**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**SECTION 3: Composition / informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Description**

Nettoyant

**Composants dangereux**

BUTYLGLYCOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475108-36-xxxx ; N° CE : 203-905-0 ; N° CAS : 111-76-2

Poids : 1 - 5 %

Classification 67/548/CEE : Xn ; R20/21/22 Xi ; R36/38

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H312 Acute Tox. 4 ; H332 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319

(2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119450011-60-xxxx ; N° CE : 252-104-2 ; N° CAS : 34590-94-8

**Nom commercial du produit :** **Lithofin MN Multi Nettoyant**

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 3 / 13

Poids : 1 - 5 %  
Classification 67/548/CEE : Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE).  
Classification 1272/2008 [CLP] : Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE).  
Propylheptanoethoxilate ; N° CAS : 160875-66-1  
Poids : 1 - 3 %  
Classification 67/548/CEE : Xi ; R41  
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318  
Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride ; N° CAS : 863679-20-3  
Poids : 1 - 3 %  
Classification 67/548/CEE : Xi ; R41 Xn ; R22 Xi ; R38  
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315

**Indications diverses**

tous les composants de ce mélange ont été (pré)enregistrés selon l'ordonnance REACH.  
Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**Informations générales**

en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

**En cas d'inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Ne pas nettoyer avec: Détergent, acide Détergent, alcalin Solvants/Dilutions

**Après contact avec les yeux**

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Protéger l'œil non blessé.

**En cas d'ingestion**

Appeler immédiatement un médecin. Garder au repos. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. NE PAS faire vomir.

**Protection individuelle du premier sauveteur**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

**Moyen d'extinction approprié**

Eau mousse résistante à l'alcool ABC-poudre Dioxyde de carbone (CO2) Eau en aérosol

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Produits de combustion dangereux**

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2)

**Nom commercial du produit :** Lithofin MN Multi Nettoyant

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 4 / 13

**5.3 Conseils aux pompiers**

utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

**5.4 Indications diverses**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir chapitre 8). Assurer une aération suffisante. Evacuer les personnes en lieu sûr.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Pour le nettoyage**

Matière appropriée pour recueillir le produit : Liant universel

**6.4 Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Evacuation: voir paragraphe 13 Protection individuelle: voir paragraphe 8

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**Mesures de protection**

Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants : Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols Contact avec la peau Contact avec les yeux Utiliser un équipement de protection individuel (voir chapitre 8). Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

**Mesures de lutte contre l'incendie**

Le produit n'est pas: Inflammable Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

**Classe de feu :** -

**Shake before use** nein

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Demandes d'aires de stockage et de récipients**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

**Conseils pour le stockage en commun**

**Classe de stockage (TRGS 510) :** 8B

**Protéger contre le gel** nein

**Température de stockage recommandée** 5 - 25 °C

**Autres indications relatives aux conditions de stockage**

Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Recommandation**

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Nom commercial du produit :** **Lithofin MN Multi Nettoyant**

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 5 / 13

**Valeurs limites au poste de travail**

BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 ( D )

Valeur seuil : 20 ppm / 98 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 4(II)  
Remarque : H,Y  
Version : 01.09.2012

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 ( D )

Paramètre : Acide acétique butoxyque / Urine (U) / En cas d'exposition à long terme: après plusieurs couches superposées  
Valeur seuil : 100 mg/l  
Version : 31.03.2004

Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL ( EC )

Valeur seuil : 50 ppm / 246 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : H  
Version : 08.06.2000

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA ( EC )

Valeur seuil : 20 ppm / 98 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : H  
Version : 08.06.2000

(2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 ( D )

Valeur seuil : 50 ppm / 310 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 1(I)  
Version : 01.09.2012

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA ( EC )

Valeur seuil : 50 ppm / 308 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : H  
Version : 08.06.2000

**Valeurs DNEL/DMEL et PNEC**

**DNEL/DMEL**

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Local) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Fréquence d'exposition : Court terme (aigu)

Valeur seuil : 123 mg/kg  
Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )

Voie d'exposition : Dermique  
Fréquence d'exposition : Long terme (répété)  
Valeur seuil : 38 mg/kg/d

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )

Voie d'exposition : Inhalation  
Fréquence d'exposition : Long terme (répété)  
Valeur seuil : 49 mg/m<sup>3</sup>

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )

Voie d'exposition : Par voie orale  
Fréquence d'exposition : Long terme (répété)  
Valeur seuil : 3,2 mg/kg/d

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )

Voie d'exposition : Dermique  
Fréquence d'exposition : Long terme (répété)  
Valeur seuil : 15 mg/kg/d

**Nom commercial du produit :** **Lithofin MN Multi Nettoyant**

**Date d'exécution :** 13.03.2015  
**Date d'édition :** 21.05.2015

**Version :** 0.0.2  
**Page :** 6 / 13

---

Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	37,2 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	44,5 mg/kg/d
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	426 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	13,4 mg/kg/d
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salarie, Local) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	246 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salarie, Systémique) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	89 mg/kg/d
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salarie, Systémique) ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	65 mg/kg/d
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salarie, Systémique) ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	310 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salarie, Systémique) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	663 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salarie, Systémique) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	75 mg/kg/d
Type de valeur limite :	DNEL/DMEL (Salarie, Systémique) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	98 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	
Type de valeur limite :	PNEC eaux, eau douce ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Valeur seuil :	8,8 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC eaux, eau douce ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Valeur seuil :	19 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC eaux, libération périodique ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Valeur seuil :	190 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC eaux, eau de mer ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Valeur seuil :	1,9 mg/l

**Nom commercial du produit :** Lithofin MN Multi Nettoyant

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 7 / 13

Type de valeur limite :	PNEC eaux, eau de mer ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Valeur seuil :	0,88 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC sédiment, eau douce ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Valeur seuil :	34,6 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC sédiment, eau douce ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Valeur seuil :	70,2 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC sédiment, eau de mer ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Valeur seuil :	7,02 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC sédiment, eau de mer ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Valeur seuil :	3,46 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC station d'épuration (STP) ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Valeur seuil :	463 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC station d'épuration (STP) ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Valeur seuil :	4168 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection individuelle

#### Protection yeux/visage

##### Protection oculaire appropriée

Lunettes avec protections sur les côtés lunettes à coques

##### Caractéristiques exigées

DIN EN 166

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

**Modèle de gants adapté :** Gants à crispin

**Matériau approprié :** Les données se rapportent au composant principal. Caoutchouc butyle, 0,5mm, >8h; FKM (caoutchouc fluoré), 0,7mm, >8h;

**Modèles de gants recommandés :** Producteur KCL GmbH/Eichenzell-Germany; Ansell/Yarra City-Australia Ou des produits similaires d'autres fabricants.

**Mesures de protection supplémentaires pour les mains :** Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité.

**Remarque :** Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

##### Protection corporelle

Vêtement de protection.

**Protection du corps appropriée :** Combinaison de protection contre les substances chimiques Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques

**Caractéristiques exigées :** résistant au lessivage.

**Modèles de vêtements de protection recommandés :** DIN EN ISO 20345 DIN EN 13034 DIN EN 14605 DIN EN 14404

**Remarque :** Les crèmes ne peuvent remplacer un moyen de protection personnelle.

#### Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante formation d'aérosol ou de nébulosité. en fortes concentrations procédé de pulvérisation

##### Appareil de protection respiratoire approprié

Appareil filtrant combiné (EN 14387) Demi-masque (DIN EN 140) ABEK-P1

##### Remarque

Utiliser uniquement des appareils de protection respiratoire portant le marquage CE et le numéro de contrôle à quatre chiffres. Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.

**Nom commercial du produit :** Lithofin MN Multi Nettoyant

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 8 / 13

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Aspect :** liquide

**Couleur :** jaune clair

**Odeur :** perfumed

**Données de sécurité**

<b>Point de congélation :</b>	( 1013 hPa )	ca.	-4	°C	
<b>Température d'ébullition/plage d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )	ca.	97	°C	
<b>Température de décomposition :</b>	( 1013 hPa )		non déterminé		
<b>Point éclair :</b>			non applicable		closed cup
<b>Température d'ignition :</b>			non déterminé		
<b>Combustion entretenue</b>			Non		UN Test L2:Sustained combustibility test
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>			non déterminé		
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>			non déterminé		
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 50 °C )	<	3000	hPa	
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	ca.	1	g/cm <sup>3</sup>	Pycnomètre
<b>Test de séparation des solvants :</b>	( 20 °C )	<	3	%	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	( 20 °C )		miscible		
<b>Valeur pH :</b>		ca.	11		
<b>log P O/W :</b>			non déterminé		
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 23 °C )	ca.	13	s	ISO gobelet 4 mm
<b>Seuil olfactif :</b>			non déterminé		
<b>Vitesse d'évaporation :</b>			non déterminé		
<b>VOC-FR</b>			non applicable		

**9.2 Autres informations**

Aucune

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Aucune information disponible.

**10.2 Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.4 Conditions à éviter**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.5 Matières incompatibles**

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Effets aigus**

**Toxicité orale aiguë**

Paramètre :	DL50 ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	1746 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Voie d'exposition :	Par voie orale



**Nom commercial du produit :** **Lithofin MN Multi Nettoyant**

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 9 / 13

Espèce :	Rat
Dose efficace :	5135 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride ; N° CAS : 863679-20-3 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 300 - 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( Propylheptanoethoxilate ; N° CAS : 160875-66-1 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
<b>Toxicité dermique aiguë</b>	
Paramètre :	CL50 ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Cochon d'Inde
Dose efficace :	> 2000 mg/l
Méthode :	OECD 402
Paramètre :	DL50 ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 13000 - 14000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( Propylheptanoethoxilate ; N° CAS : 160875-66-1 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
<b>Toxicité inhalatrice aiguë</b>	
Paramètre :	CL50 ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 500 mg/l
Temps d'exposition :	7 h
Paramètre :	DL50 ( Propylheptanoethoxilate ; N° CAS : 160875-66-1 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 20,1 mg/l

**Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Effet irritant et caustique**

**Estimation/classification**

Provoque des lésions oculaires graves. Provoque de graves brûlures.

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

**Cancerogénité**

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

**Mutagénéité des gamètes/Génotoxicité**

**Mutagénéité in-vivo**

**Autres informations**

Aucune indication expérimentale relative à la mutagénéité in vivo disponible.

**Données toxicologiques humaines**

**Autres informations**

Aucune indication relative à la mutagénéité des gamètes sur l'homme disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

**Expériences tirées de la pratique/sur l'homme**

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

**Evaluation résumée des propriétés CMR**

Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR 1A ou 1B conforme CLP.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**Nom commercial du produit :** **Lithofin MN Multi Nettoyant**

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 10 / 13

## 12.1 Toxicité

### Toxicité aquatique

#### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )  
Espèce : Poisson  
Dose efficace : 1474 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h  
Méthode : OECD 203  
Paramètre : CL50 ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )  
Espèce : Poisson  
Dose efficace : > 10000 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h  
Paramètre : CL50 ( Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride ; N° CAS : 863679-20-3 )  
Espèce : Poisson  
Dose efficace : > 10 - 100 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h  
Paramètre : CL50 ( Propylheptanoethoxilate ; N° CAS : 160875-66-1 )  
Espèce : Poisson  
Dose efficace : > 10 - 100 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h

#### Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )  
Espèce : Poisson  
Dose efficace : > 100 mg/l  
Temps d'exposition : 21 Tage

#### Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EC50 ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )  
Espèce : Daphnie  
Dose efficace : 1550 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h  
Méthode : OECD 202  
Paramètre : EC50 ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )  
Espèce : Daphnie  
Dose efficace : 1919 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h  
Paramètre : EC50 ( Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride ; N° CAS : 863679-20-3 )  
Espèce : Daphnie  
Dose efficace : > 1 - 10 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h  
Paramètre : EC50 ( Propylheptanoethoxilate ; N° CAS : 160875-66-1 )  
Espèce : Daphnie  
Dose efficace : > 10 - 100 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

#### Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : NOEC ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )  
Espèce : Daphnie  
Dose efficace : 100 mg/l  
Temps d'exposition : 21 Tage  
Méthode : OECD 211

#### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : IC50 ( BUTYLGLYCOL ; N° CAS : 111-76-2 )  
Espèce : Algues  
Dose efficace : 1840 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h  
Méthode : OECD 201  
Paramètre : IC50 ( (2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N° CAS : 34590-94-8 )  
Espèce : Algues  
Dose efficace : > 969 mg/l

**Nom commercial du produit :** Lithofin MN Multi Nettoyant

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 11 / 13

Temps d'exposition : 72 h  
Paramètre : IC50 ( Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride ; N° CAS : 863679-20-3 )  
Espèce : Algues  
Dose efficace : > 1 - 10 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h  
Paramètre : IC50 ( Propylheptanoethoxilate ; N° CAS : 160875-66-1 )  
Espèce : Algues  
Dose efficace : > 10 - 100 mg/l  
Temps d'exposition : 72 h

**Effets dans les stations d'épuration**

Observer les réglementations locales sur l'évacuation des eaux. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

**Biodégradation**

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6 Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

**12.7 Autres indications écologiques**

**Informations complémentaires**

Le produit n'a pas été testé.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

**Élimination du produit/de l'emballage**

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

**Code des déchets produit**

Code de déchets (91/689/CEE) : 07 06 08\*

**Solutions pour traitement des déchets**

**Élimination appropriée / Emballage**

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

**13.2 Informations complémentaires**

Ces numéros individuels d'identification ont été attribués à partir des usages les plus communs du matériel permettant de négliger le dégagement de polluants lors d'un usage spécifique.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

ONU 1719

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. ( Glutamic acid, N,N-diacetic acid, tetrasodium salt )

**Nom commercial du produit :** Lithofin MN Multi Nettoyant

Date d'exécution : 13.03.2015  
Date d'édition : 21.05.2015

Version : 0.0.2  
Page : 12 / 13

**Transport maritime (IMDG)**

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. ( Glutamic acid, N,N-diacetic acid, tetrasodium salt )

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. ( Glutamic acid, N,N-diacetic acid, tetrasodium salt )

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

Classe(s) : 8  
Code de classification : C5  
Danger n° (code Kemler) : 80  
Code de restriction en tunnel : E  
Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1

**Transport maritime (IMDG)**

Classe(s) : 8  
Numéro EmS : F-A / S-B  
Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1

**Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

Classe(s) : 8  
Réglementations particulières : E 1

**14.4 Groupe d'emballage**

III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations EU**

**Autres réglementations (UE)**

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

**Directives nationales**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**Classe risque aquatique (WGK)**

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

**Autres informations, restrictions et dispositions légales**

**VOCV-Directive (CH)**

Teneur en COV maximale (Suisse) : 3 Pds % selon VOCV

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune information disponible.

**SECTION 16: Autres informations**

**16.1 Indications de changement**

07. Conseils pour le stockage en commun - Classe de stockage

**16.2 Abréviations et acronymes**

Aucune

**16.3 Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune

**16.4 Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

**Nom commercial du produit :** **Lithofin MN Multi Nettoyant**

**Date d'exécution :** 13.03.2015  
**Date d'édition :** 21.05.2015

**Version :** 0.0.2  
**Page :** 13 / 13

---

H302+H312+H332	Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.

**16.5 Indications de stage professionnel**

Aucune

**16.6 Informations complémentaires**

Aucune

---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---